

CHAMPION

GLOBAL POWER EQUIPMENT^{MC}

GUIDE D'ENTRETIEN ET D'UTILISATION



3 100 Watts-crête 2 800 Puissance nominale continue Génératrice portative à onduleur



NUMÉRO DE MODÈLE

75555i

CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS
Consignes de sécurité importantes
incluses dans le manuel.

FABRIQUÉ EN CHINE
REV 75555i-20160612

12039 Smith Ave.
Santa Fe Springs CA 90670 É.-U.
1-877-338-0999
www.championpowerequipment.com

Message important concernant la température :

Votre la produit Champion Power Equipment est conçue et calibrée pour fonctionner en continu à la température ambiante jusqu'à 40 °C (104 °F). Lorsque votre produit est nécessaire de votre la produit peut fonctionner à des températures variant de -15 °C (5 °F) à 50 °C (122 °F) durant de courts laps de temps. Si la produit est exposée à des températures excédant ces limites durant l'entreposage, elle doit être ramenée à l'intérieur de ces écarts avant d'être utilisée. Dans tous les cas, la produit doit toujours être utilisée à l'extérieur, dans une zone bien aérée et éloignée des portes, fenêtres et autres trappes de ventilation.

Pour des questions ou de l'assistance :

ne pas retourner le produit en entrepôt.

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER!

Visitez notre site Web

www.championpowerequipment.com

pour en savoir plus :

- information sur les produits
- bulletins techniques
- mises à jour
- enregistrement du produit
- foire aux questions

– ou –

communiquez avec notre équipe du service à la clientèle sans frais au :

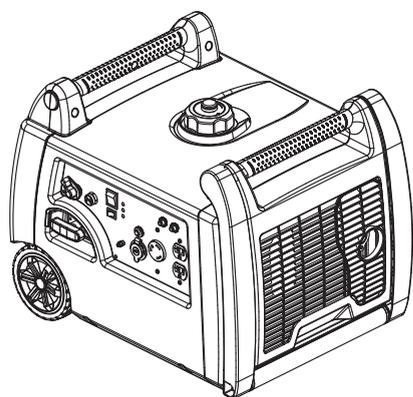
1-877-338-0999

Commande de pièces:

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h (HNP, HAP)

Ligne sans frais : 1-877-338-0999

*Nous tentons constamment d'améliorer nos produits. Par conséquent, le produit inclus peut différer légèrement de l'illustration.



3 100 Watts-crête
2 800 Puissance nominale continue

Génératrice portative à onduleur

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1	Entretien et entreposage	13
Introduction	1	Entretien du moteur	13
Conventions du manuel	2	Huile	13
Consignes de sécurité	3	Bougie d'allumage	13
Commandes et caractéristiques	5	Filtre à air	13
Onduleur	5	Nettoyage	14
Pièces fournies	5	Pare-étincelles	14
Panneau électrique	6	Réglages	14
Montage	7	Calendrier d'entretien	14
Pour sortir la génératrice du carton d'emballage	7	Entretien de la génératrice	15
Pour ajouter de l'huile au moteur	7	Entreposage	15
Pour ajouter du carburant	8	Entreposage de la génératrice	15
Mise à la terre	8	Caractéristiques	16
Fonctionnement	9	Caractéristiques du moteur	16
Emplacement de la génératrice	9	Caractéristiques de la génératrice	16
Mise à la terre	9	Carburant	16
Démarrage du moteur	9	Huile	16
Commutateur de commande		Bougies d'allumage	16
en mode économique	10	Jeu de soupapes	16
Branchement des charges électriques	10	Message important concernant la température	16
Prise 12 V CC	11	Avertissement Industrie Canada	16
Pour arrêter le moteur	11	Diagramme des pièces	17
Ne pas surcharger la génératrice	11	Liste des pièces	18
Capacité	11	Diagramme des pièces du moteur	19
Gestion de la consommation	11	Liste des pièces du moteur	20
Fonctionnement en surcharge	12	Diagramme de câblage	21
		Guide de dépannage	22

INTRODUCTION

Introduction

Félicitations d'avoir acheté un produit de Champion Power Equipment. Champion Power Equipment et Champion Engine Technology conçoivent, fabriquent et soutiennent tous leurs produits en fonction de spécifications et de lignes directrices strictes. Avec une connaissance appropriée du produit, un usage sécuritaire et un entretien régulier, ce produit devrait vous donner un service satisfaisant pendant des années.

Des efforts ont été faits pour assurer l'exactitude et l'exhaustivité de l'information contenue dans le présent manuel. Nous nous réservons le droit de modifier, altérer et/ou améliorer le produit et le présent document à n'importe quel moment sans avis préalable.

Puisque CPE/CET accorde grande valeur à la conception, la fabrication et l'entretien des produits, ainsi qu'à votre sécurité et celle des autres personnes, nous aimerions que vous preniez le temps de lire entièrement ce manuel et les autres documents relatifs au produit afin d'être bien informé sur l'assemblage, le fonctionnement, la maintenance et les dangers associés au produit avant de l'utiliser. Familiarisez-vous avec le produit et, assurez-vous que les personnes qui prévoient utiliser le produit se familiarisent également avec les consignes de sécurité et les procédures de fonctionnement avant chaque utilisation. Faites toujours preuve de bon sens et de prudence lorsque vous utilisez le produit pour éviter les accidents, les dommages matériels ou les blessures. Nous espérons que vous continuerez d'utiliser votre produit CPE/CET et d'en être satisfait pendant de nombreuses années.

Notez les numéros de modèle et de série, ainsi que la date et le lieu d'achat, pour toute référence ultérieure. Conservez ces informations à disposition pour commander des pièces ainsi que pour toute assistance technique ou question de garantie.

Assistance Champion Power Equipment
1-877-338-0999
Numéro de modèle
75555i
Numéro de série
Date d'achat
Lieu d'achat
<small>Pour le type d'huile, voir la section « Pour ajouter de l'huile au moteur ». Pour le type de carburant, voir la section « Pour faire l'appoint en carburant ».</small>

Les symboles suivants sont utilisés dans ce manuel pour permettre de différencier les types d'information. Le symbole de sécurité est utilisé comme mot clé pour vous avertir des risques potentiels liés au fonctionnement et à la possession du matériel électrique.

Respectez toutes les consignes de sécurité pour éviter ou limiter tout risque de blessure grave, voire mortelle.

DANGER

DANGER indique un risque de danger imminent qui, s'il n'est pas évité, **entraînera** des blessures graves, voire mortelles.

MISE EN GARDE

MISE EN GARDE indique une situation potentiellement dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, **pourrait** entraîner des blessures graves, voire mortelles.

ATTENTION

ATTENTION indique une situation potentiellement dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, **peut** occasionner des blessures légères ou modérées.

ATTENTION

ATTENTION utilisé sans le symbole d'alerte de sécurité indique une situation potentiellement dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, **peut** occasionner des dégâts matériels.

REMARQUE

Si vous avez des questions concernant votre génératrice, nous pouvons vous aider. Veuillez utiliser notre ligne d'assistance téléphonique au **1-877-338-0999**

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

MISE EN GARDE

Lire attentivement ce manuel avant d'utiliser la génératrice. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

DANGER

Les émanations de la génératrice contiennent du monoxyde de carbone, un gaz incolore, inodore et toxique. L'inhalation de monoxyde de carbone peut provoquer des nausées, des étourdissements, l'évanouissement ou la mort. En présence d'étourdissement ou de faiblesse, sortez à l'air frais sur-le-champ.

Faites fonctionner la génératrice à l'extérieur uniquement et dans une zone bien aérée.

N'utilisez PAS la génératrice dans un bâtiment, une enceinte ou un compartiment, y compris le compartiment de la génératrice d'un véhicule récréatif.

NE laissez PAS les fumées d'échappement pénétrer par les fenêtres, les portes, les événements ou autres ouvertures.

DANGER DU MONOXYDE DE CARBONE : l'utilisation d'une génératrice à l'intérieur **PEUT VOUS TUER EN QUELQUES MINUTES**.

DANGER

Les pièces mobiles peuvent happer les mains, les pieds, les cheveux, les vêtements ou tout autre accessoire et entraîner une amputation traumatique ou de graves lacérations.

Éloignez les mains et le reste du corps des pièces mobiles.

Les cheveux longs doivent être attachés et les bijoux retirés.

Faites fonctionner le matériel en ayant les équipements de protection en place.

NE portez PAS de vêtements amples, de pendentifs, de cordons de serrage ni d'articles risquant de s'accrocher.

MISE EN GARDE

Les étincelles peuvent provoquer des incendies ou des décharges électriques.

Pour les procédures d'entretien de la génératrice : débranchez le fil de la bougie et déplacez-le afin qu'il ne puisse pas toucher la bougie.

NE vérifiez PAS la présence d'étincelles lorsque la bougie est retirée.

Utilisez uniquement des testeurs de bougies d'allumage approuvés.

DANGER

La génératrice produit une puissante tension.

NE touchez PAS les fils nus ni les prises. N'utilisez PAS de cordons électriques usagés, endommagés ou effilochés.

NE faites PAS fonctionner la génératrice par temps humide.

NE laissez PAS le fonctionnement ni l'entretien de la génératrice aux mains des enfants ou des personnes non qualifiées.

Utilisez un disjoncteur de fuite de terre (différentiel) dans les lieux humides ou contenant des matériaux conducteurs tels que les supports métalliques.

Utilisez du matériel d'isolation homologué pour isoler la génératrice de votre installation électrique et avisez votre fournisseur d'électricité avant de brancher la génératrice sur votre système électrique.

MISE EN GARDE

Les moteurs produisent de la chaleur en tournant. En cas de contact, des brûlures graves peuvent survenir. Les matériaux combustibles peuvent s'enflammer en cas de contact.

NE touchez PAS les surfaces chaudes.

Évitez tout contact avec les gaz d'échappement brûlants. Laissez le matériel refroidir avant de le toucher.

Observez un dégagement de 91,4 cm (3 pi) minimum de part et d'autre pour assurer un refroidissement adéquat.

Les matériaux combustibles doivent être placés à 1,5 m (5 pi) minimum.

MISE EN GARDE

Utilisations médicales et de soutien vital.

En cas d'urgence, composez le 911 sur-le-champ.

N'utilisez JAMAIS le produit pour alimenter les appareils ou dispositifs de soutien vital.

N'utilisez JAMAIS le produit pour alimenter les appareils ou dispositifs médicaux.

Informez le fournisseur d'électricité sur-le-champ si la vie de quiconque dans votre foyer dépend d'un équipement électrique.

Informez le fournisseur d'électricité sur-le-champ si une perte d'alimentation pourrait causer une urgence médicale pour quiconque dans votre foyer.

⚠ DANGER

Le carburant et les vapeurs du carburant sont particulièrement inflammables et explosifs. Un incendie ou une explosion peut provoquer des brûlures graves, voire mortelles. Un démarrage accidentel peut provoquer un enchevêtrement, une amputation traumatique ou des lacérations.

Pour ajouter de l'essence ou vider le réservoir

Éteignez la génératrice et laissez-la refroidir pendant au moins deux minutes avant de retirer le bouchon du réservoir à carburant. Retirez le bouchon lentement pour évacuer la pression du réservoir. NE pompez PAS d'essence directement dans la génératrice à la station-service. Utilisez un contenant adéquat pour transférer le carburant à la génératrice.

N'effectuez l'ajout ou le retrait de carburant qu'à l'extérieur, dans un lieu bien aéré. NE remplissez PAS complètement le réservoir à carburant. Gardez toujours le carburant loin des étincelles, des flammes nues et des lampes témoins, ainsi que de toute source de chaleur et d'allumage. N'allumez PAS ou ne fumez pas de cigarettes.

Pour démarrer la génératrice

NE tentez PAS de démarrer une génératrice endommagée. Vérifiez que le bouchon du réservoir, le filtre à air, la bougie d'allumage, les tuyaux de carburant et le système d'échappement sont correctement positionnés. Laissez les traces de carburant s'évaporer complètement avant de tenter de démarrer le moteur. Vérifiez que la génératrice est solidement placée sur un sol de niveau.

Pour faire fonctionner la génératrice

NE déplacez PAS et n'inclinez pas la génératrice lorsqu'elle est en marche. N'inclinez pas la génératrice et ne renversez pas de carburant ou de l'huile.

Pour le transport ou l'entretien de la génératrice

Vérifiez que la vanne de fermeture du carburant est en position « off » (arrêt) et que le réservoir est vide. Débranchez le fil de la bougie.

Pour ranger la génératrice

La génératrice doit toujours être à l'abri des étincelles, des flammes nues et des lampes témoins, ainsi que de toute source de chaleur ou d'allumage.

⚠ MISE EN GARDE

Le fonctionnement de cet équipement peut créer des étincelles qui peuvent déclencher des incendies autour de la végétation sèche.

Un pare-étincelles peut être nécessaire. L'utilisateur doit communiquer avec les organismes municipaux pour les lois et les règlements relatifs à la prévention des incendies.

⚠ MISE EN GARDE

Toute rétraction brutale de la corde du démarreur aura pour effet d'entraîner votre main et votre bras en direction du moteur avant que vous n'ayez le temps de lâcher prise. Un démarrage accidentel peut provoquer un enchevêtrement, une amputation traumatique ou des lacérations. Des fractures, des hématomes ou des entorses peuvent aussi survenir.

Pour démarrer le moteur, tirez lentement sur la corde du démarreur jusqu'à la résistance, puis tirez rapidement pour éviter tout rebond. NE démarrez PAS ou n'arrêtez pas le moteur lorsque des dispositifs électriques sont branchés.

⚠ ATTENTION

Dépasser la capacité de fonctionnement de la génératrice peut l'endommager ou endommager les appareils électriques qui y sont branchés.

NE surchargez PAS la génératrice. Démarrez la génératrice et laissez le moteur se stabiliser avant de brancher des charges électriques. Le matériel électrique doit être branché hors tension (position « off » ou arrêt), puis mis sous tension pour fonctionner. Éteignez le matériel électrique et débranchez-le avant d'arrêter la génératrice. N'altérez PAS la vitesse désignée. NE modifiez la génératrice d'AUCUNE façon.

⚠ ATTENTION

Tout traitement ou utilisation impropre de la génératrice peut l'endommager, écourter sa durée de vie utile et annuler sa garantie.

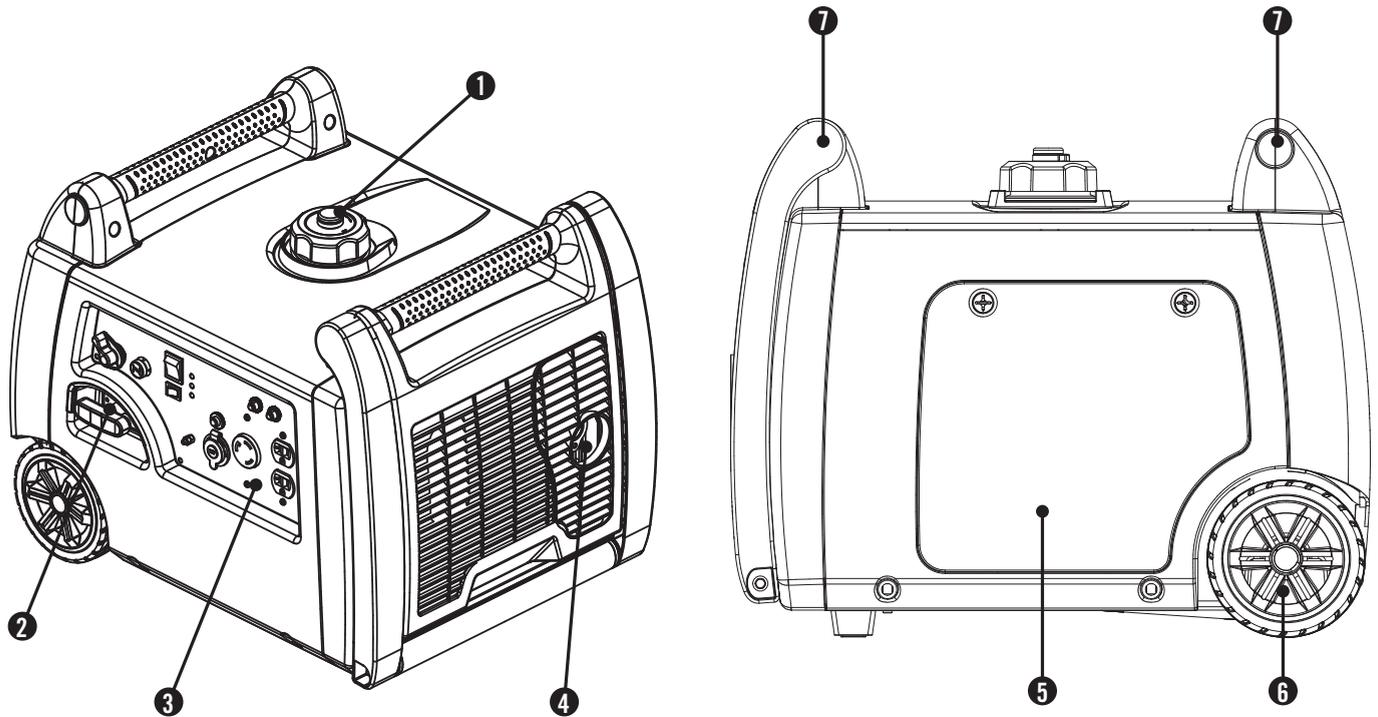
Utilisez la génératrice uniquement pour les applications auxquelles elle est destinée. Ne faites fonctionner que sur des surfaces de niveau. N'exposez PAS la génératrice à de l'humidité, de la poussière ou de la saleté excessive. NE laissez RIEN qui bloquerait les événements de refroidissement. En cas de surchauffe des dispositifs connectés, éteignez-les et débranchez-les de la génératrice. N'utilisez PAS la génératrice si :

- la puissance restituée est perdue;
- le matériel produit des étincelles, fumées ou flammes;
- le matériel vibre de manière excessive.

COMMANDES ET CARACTÉRISTIQUES

Lisez ce manuel avant de mettre la génératrice en marche. Familiarisez-vous avec l'emplacement et la fonction des différentes commandes et caractéristiques. Conservez ce manuel pour toute référence ultérieure.

Onduleur

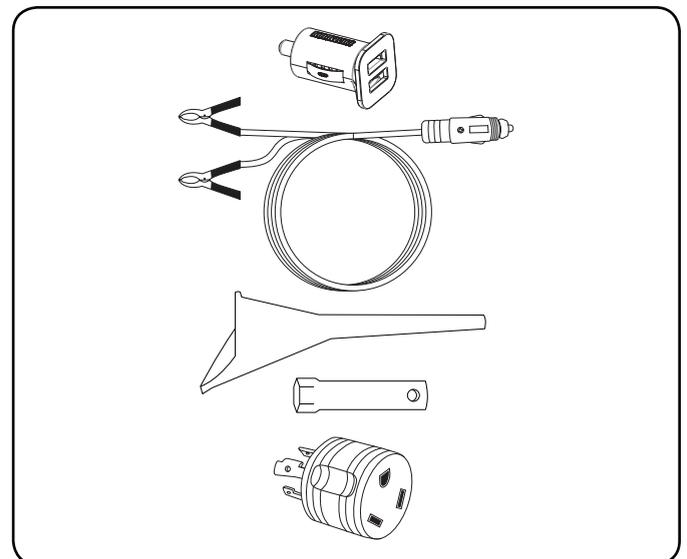


- (1) **Bouchon du réservoir de carburant** – retirez pour ajouter du carburant.
- (2) **Lanceur à rappel** – permet de démarrer le moteur.
- (3) **Panneau électrique**
- (4) **Silencieux**
- (5) **Couvercle pour l'entretien**
- (6) **Roues à l'épreuve des crevaisons**
- (7) **Poignée de transport**

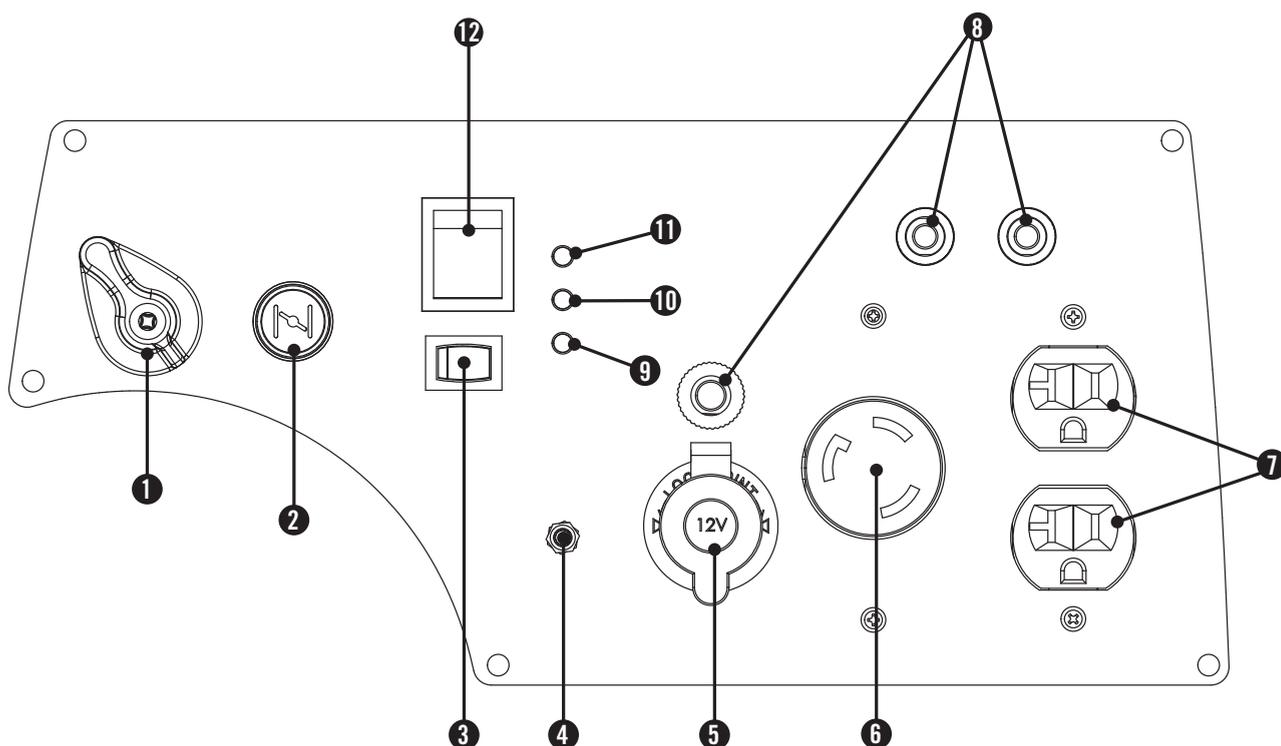
Pièces fournies

Votre génératrice à essence 75555i est livrée avec les pièces suivantes :

- Entonnoir à huile 1
- Douille à bougie 1
- Fiche d'adaptation pour VR 1
- Adaptateur USB de style automobile
(Les ports 2,1 A et 1 A) 1
- Câbles de charge de batterie de style automobile . . . 1



Panneau électrique



- (1) **Levier à robinet de carburant**
- (2) **Étrangleur**
- (3) **Commutateur de commande en mode économique**
- (4) **Mise à la terre** – consultez un électricien pour les réglementations en vigueur sur la mise à la terre.
- (5) **Prise automobile 12 V CC***
- (6) **Prise à verrouillage 120 V / 30 A** – (Nema L5-30R) cette prise alimente des charges de 120 volts c.a., 60 Hz, monophasées.
- (7) **Prise double 120 V** – utilisez la prise double pour faire fonctionner des charges électriques de 120 volts c.a., 60 Hz, charges monophasées.
- (8) **Disjoncteur (bouton-poussoir)** – protège la génératrice contre les surcharges électriques.
- (9) **Voyant indicateur de niveau d'huile** – vérifiez le niveau d'huile lorsque ce voyant s'allume. Le moteur ne fonctionnera pas si ce voyant est allumé.
- (10) **Voyant indicateur de sortie** – ce voyant s'allume lorsque la génératrice est surchargée et coupera l'alimentation aux prises.
- (11) **Voyant CA** – demeure EN MARCHÉ durant le fonctionnement régulier. Se FERME lorsque la génératrice est surchargée.
- (12) **Interrupteur du moteur**

*Avertissement : ne faites pas fonctionner un appareil lorsqu'il est branché dans la prise 12 V CC. L'exposition prolongée aux vapeurs d'échappement du moteur peut causer des blessures graves ou la mort. Durant la charge, ne pas placer l'appareil du côté de l'échappement de la génératrice. La chaleur extrême peut causer des dommages à l'appareil et un risque d'incendie.

MONTAGE

La génératrice requiert un peu de montage. L'appareil est expédié sans huile de notre usine. Avant de la faire fonctionner, il convient d'ajouter le carburant et l'huile nécessaires. Si vous avez des questions concernant le montage de votre génératrice, veuillez appeler notre ligne d'assistance téléphonique au 1-877-338-0999. Munissez-vous au préalable du numéro de série et de modèle.

Pour sortir la génératrice du carton d'emballage

1. Installez le carton d'emballage sur une surface solide et plane.
2. Retirez tous les éléments du carton à l'exception de la génératrice.
3. En utilisant la poignée de l'unité, retirez doucement la génératrice de la boîte.

Pour ajouter de l'huile au moteur

! ATTENTION

NE tentez PAS de lancer ou de démarrer le moteur sans avoir au préalable ajouté le type et la quantité d'huile recommandés. Les dommages subis par la génératrice suite au non-respect de ces consignes annuleraient sa garantie.

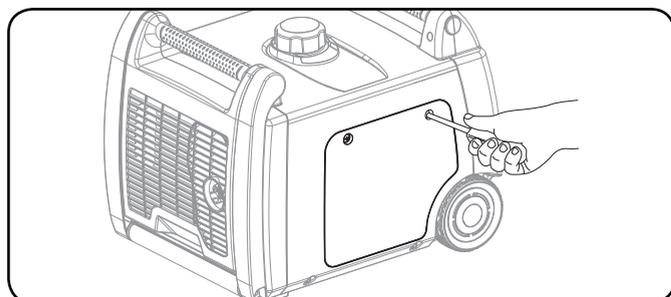
REMARQUE

Le rotor de la génératrice a un roulement à billes étanche et prélubrifié qui ne nécessite aucune lubrification supplémentaire pendant toute la durée utile du roulement.

REMARQUE

Le type d'huile recommandée pour la génératrice est 10W-30 pour moteur.

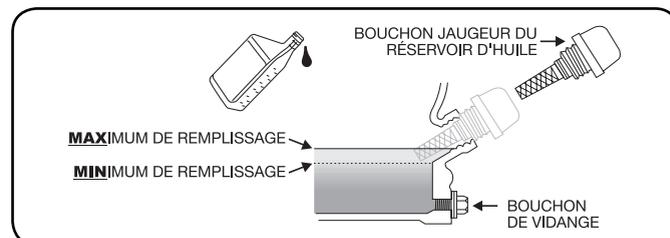
1. Placez la génératrice sur une surface plane et de niveau.
2. Desserrez la vis du couvercle et retirez le couvercle pour l'entretien.
3. Retirez le bouchon/la jauge du réservoir d'huile pour ajouter de l'huile.
4. Ajoutez 0,6 L (0,6 pinte) d'huile (non inclus) et remplacez la jauge d'huile. NE PAS REMPLIR.
5. Vérifiez le niveau quotidiennement et ajoutez de l'huile selon les besoins.



Pour ajouter de l'huile au moteur (suite)

REMARQUE

Vérifiez fréquemment le niveau d'huile pendant la période de rodage. Référez-vous au chapitre Entretien pour les intervalles recommandés entre chaque révision.

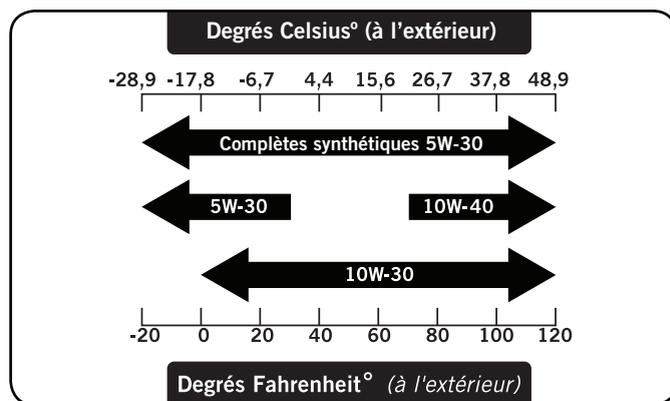


ATTENTION

Le moteur est équipé d'un dispositif de détection du niveau d'huile et s'arrête lorsque le niveau d'huile du carter descend sous un certain seuil.

REMARQUE

La période de rodage initiale de l'unité est estimée à cinq heures de fonctionnement. Durant cette période, garder la puissance de fonctionnement à la moitié de sa capacité et varier la charge occasionnellement pour laisser l'enroulement du stator chauffer et refroidir. Ajuster la charge permettra également à la vitesse du moteur de varier et facilitera le placement des segments de pistons. Après la période de rodage de cinq heures, changer l'huile.



REMARQUE

La température affectera l'huile du moteur et sa performance. Changer le type d'huile à moteur utilisée selon les conditions atmosphériques afin de répondre aux besoins du moteur.

Pour ajouter du carburant

1. Utilisez du carburant ordinaire sans plomb, sans impureté et récent, avec un taux d'octane minimum de 85 et une teneur en éthanol de moins de 10 % en volume.
2. NE mélangez PAS l'huile avec le carburant.
3. Nettoyez autour du bouchon du réservoir de carburant.
4. Retirez le bouchon du réservoir.
5. Ajoutez lentement le carburant au réservoir. ÉVITEZ DE TROP REMPLIR. Le carburant peut prendre de l'expansion après le remplissage. Un espace minimal de 6,4 mm (¼ po) doit être libre dans le réservoir pour permettre cette expansion. Plus de 6,4 mm (¼ po) est recommandé. Le carburant peut être expulsé du réservoir suite à l'expansion, si ce dernier est trop rempli et cela peut affecter le bon fonctionnement du produit. Lors du remplissage du réservoir, il est recommandé de prévoir suffisamment d'espace pour que le carburant puisse prendre de l'expansion.
6. Revissez le bouchon du réservoir et essayez toute trace de carburant.

⚠ ATTENTION

Utilisez du carburant ordinaire sans plomb avec un taux d'octane minimum de 85.

Ne mélangez pas l'huile avec l'essence. Remplissez le réservoir en vous arrêtant à 6,4 mm (¼ po) en haut du réservoir pour la dilatation du carburant.

NE pompez PAS d'essence directement dans la génératrice à la station-service. Utilisez un contenant adéquat pour transférer le carburant à la génératrice. NE remplissez PAS le réservoir à carburant à l'intérieur.

NE remplissez PAS le réservoir à carburant si le moteur est en marche ou s'il est chaud.

NE remplissez PAS complètement le réservoir à carburant.

N'allumez PAS de cigarettes et ne fumez pas en faisant l'appoint en carburant.

⚠ MISE EN GARDE

Verser le carburant trop rapidement dans le filtre à carburant pourrait créer un refoulement de carburant vers utilisateur lors du remplissage.

Pour ajouter du carburant (suite)

REMARQUE

Nos moteurs fonctionnent bien avec des mélanges de carburant contenant 10 % ou moins d'éthanol. Lors de l'utilisation de mélanges de carburant, il faut noter certains risques :

- Les mélanges d'essence et d'éthanol peuvent absorber plus d'eau que l'essence seule.
- Ces mélanges peuvent éventuellement se séparer, laissant de l'eau ou une boue aqueuse dans le réservoir, la soupape de carburant et le carburateur.
- Avec l'alimentation en combustible par gravité, ce carburant compromis peut atteindre le carburateur et causer des dommages au moteur et représenter des risques potentiels.
- Il n'existe que quelques fournisseurs d'additifs stabilisateurs formulés pour fonctionner avec les mélanges de carburant à l'éthanol.
- Tout dommage ou risque résultant de l'utilisation d'un mauvais carburant, de carburant mal entreposé et d'additifs stabilisateurs mal formulés n'est pas couvert par la garantie du fabricant.

Il est recommandé de toujours fermer la soupape d'alimentation de carburant, de faire fonctionner le moteur jusqu'à épuisement et de purger le réservoir lorsque l'équipement n'est pas utilisé durant plus de 30 jours.

Mise à la terre

Votre génératrice doit être correctement branchée avec une mise à la terre adéquate pour éviter toute décharge électrique.

⚠ MISE EN GARDE

Négliger de mettre à la terre la génératrice peut entraîner un choc électrique.

Une borne de mise à la terre connectée au châssis de la génératrice est prévue à cet effet sur le panneau électrique. Pour une mise à la terre distante, branchez un long fil de cuivre de gros calibre (12 AWG minimum) entre la borne de terre de la génératrice et un piquet en cuivre enfoncé dans le sol. Nous vous recommandons vivement de vous adresser à un électricien qualifié pour que l'installation soit conforme aux codes électriques en vigueur.

FONCTIONNEMENT

Emplacement de la génératrice

NE faites JAMAIS fonctionner la génératrice à l'intérieur d'un immeuble, incluant les garages, sous-sols, vides sanitaires et remises, endroits fermés ni compartiments, incluant le compartiment pour génératrice d'un véhicule récréatif. Adressez-vous aux autorités locales. Dans certains secteurs, les génératrices doivent être enregistrées auprès des services publics locaux. Les génératrices utilisées sur les chantiers de construction peuvent faire l'objet de règles ou règlements additionnels. Les génératrices devraient être placées sur une surface plane et de niveau en tout temps (même lorsqu'elles ne sont pas utilisées). Cette génératrice doit être placée à 1,5 m (5 pi) minimum des matériaux combustibles. En plus d'être éloignées de tout matériel inflammable, les génératrices doivent avoir un espace libre d'au moins 91,4 cm (3 pi) de dégagement de part et d'autre de la génératrice pour le refroidissement, l'entretien ou la réparation. Les génératrices ne devraient jamais être démarrées ou fonctionner à l'arrière d'un VUS, d'une caravane, d'une remorque, dans le lit d'un camion (régulier, plat ou autre), sous des escaliers, des cages d'escalier, près des murs ou des bâtiments ou à tout autre endroit qui ne permettra pas un refroidissement adéquat de la génératrice ou du silencieux. N'enfermez PAS les génératrices durant le fonctionnement. Laissez les génératrices refroidir adéquatement avant le transport ou l'entreposage.

Placez la génératrice dans une zone bien ventilée, loin des fenêtres, portes et trappes de ventilation. NE placez PAS la génératrice près des trappes de ventilation ni les entrées d'air où les vapeurs d'échappement pourraient être attirées dans les espaces occupés ou confinés. Tenez toujours compte du vent et des courants d'air pour placer la génératrice.

Le défaut de respecter toutes les consignes de sécurité et le mode d'emploi peut annuler la garantie du fabricant et constituer des risques potentiels.

⚠ MISE EN GARDE

N'actionnez pas et ne rangez pas la génératrice sous la pluie, la neige ou des températures humides.

L'utilisation d'une génératrice ou d'un appareil électrique dans des conditions humides comme la pluie ou la neige, près d'une piscine ou d'un système de gicleurs ou avec les mains mouillées pourrait causer l'électrocution.

⚠ MISE EN GARDE

Durant le fonctionnement, le silencieux et les vapeurs d'échappement produites deviennent chauds. Un espace suffisant de refroidissement et d'aération doit être prévu pour éviter les risques potentiels.

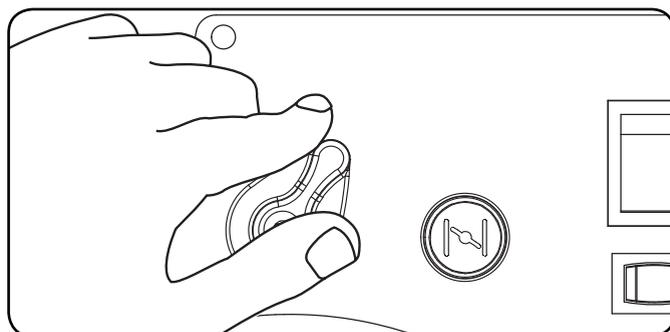
Mise à la terre

La mise à la terre du système de génératrice connecte le cadre aux bornes du terminal sur le panneau d'alimentation.

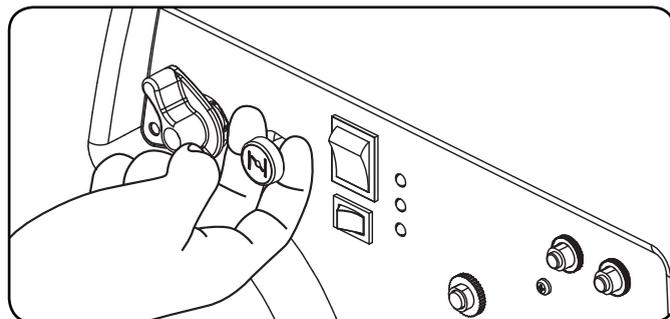
- La génératrice (enroulement du stator) est isolée du cadre et de la tige de mise à la terre de la prise CA.
- Les appareils électriques ayant besoin d'une prise de mise à la terre ne fonctionneront pas si la tige de mise à la terre de la prise ne fonctionne pas.

Démarrage du moteur

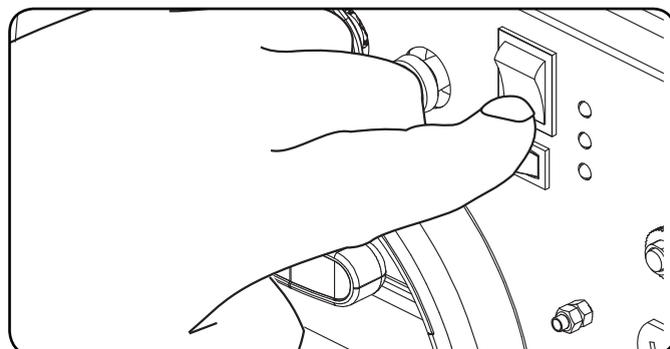
1. Vérifiez que la génératrice est sur une surface plane et de niveau.
2. Débranchez toutes les charges électriques de la génératrice. Ne démarrez ni n'arrêtez jamais la génératrice si des appareils électriques sont branchés ou allumés.
3. Amenez le levier d'échappement sur « ON » (marche).



4. Tirez le levier de l'étrangleur à la position « Étrangleur »



5. Basculez l'interrupteur sur « On » (marche).



Démarrage du moteur (suite)

6. Tirez lentement sur la corde du démarreur jusqu'à sentir une résistance, puis tirez-la rapidement.
7. Lorsque le moteur réchauffe, poussez le levier de l'étrangleur à la position « Marche ».

REMARQUE

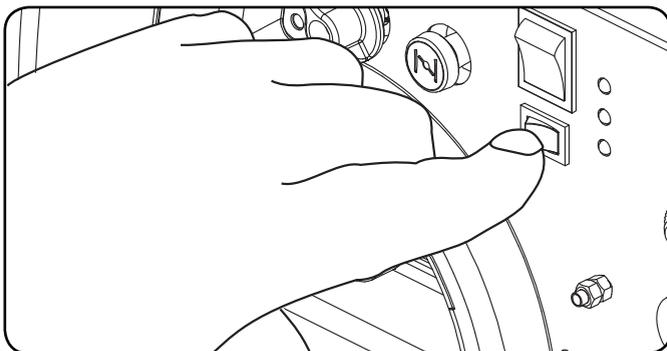
Garder le levier de l'étrangleur à la position «Étrangleur», la première fois où le lanceur à rappel est tiré, puis déplacer le levier de l'étrangleur à la position «Marche» pour les 3 fois suivantes. Trop d'étranglement crée une bougie encrassée ou un moteur noyé dû au manque d'admission d'air. Le moteur ne démarrera pas.

REMARQUE

Si le moteur démarre, mais ne tourne pas, vérifiez que la génératrice est bien sur une surface plane et à niveau. Le moteur est doté d'un détecteur de faible niveau d'huile qui empêche le moteur de tourner au-dessous d'un seuil critique.

Commutateur de commande en mode économique

Le commutateur de commande en mode économique peut être activé pour minimiser la consommation de carburant et diminuer le bruit de l'unité en cas de **restriction de courant électrique**, permettant à la vitesse du moteur de tourner au ralenti lorsqu'il n'est pas utilisé. La vitesse du moteur redevient normale lorsqu'une charge électrique est branchée. Lorsque ce commutateur est en mode ARRÊT, le moteur tourne à grande vitesse.



⚠ MISE EN GARDE

En période de charge électrique élevée ou de fluctuation momentanée, le commutateur de contrôle d'économie devrait être placé en position ARRÊT.

Branchement des charges électriques

1. Laissez le moteur se stabiliser et chauffer pendant quelques minutes après avoir démarré.
2. Branchez et allumez les prises électriques 120 volts CA monophasées de 60 Hz désirées.
 - NE branchez PAS de charges triphasées sur la génératrice.
 - NE branchez PAS de charges de 50 Hz sur la génératrice.
 - NE surchargez PAS la génératrice.

REMARQUE

La connexion d'une génératrice aux lignes à haute tension de votre fournisseur d'électricité ou à une autre source d'énergie peut être contraire à la loi. En outre, cette action, si mal exécutée, risque d'endommager votre génératrice et les appareils et provoquer des blessures graves, voire mortelles pour vous ou les employés du fournisseur d'électricité qui peuvent travailler sur les lignes électriques à proximité. Si vous envisagez de faire tourner une génératrice électrique portable lors d'une panne, veuillez aviser votre fournisseur d'électricité immédiatement et n'oubliez pas de brancher vos appareils directement dans la génératrice. Ne branchez pas la génératrice dans n'importe quelle prise électrique de votre maison. Cela pourrait créer une connexion à des lignes à haute tension du fournisseur d'électricité. Vous êtes responsable de veiller à ce que votre génératrice d'électricité n'est pas prise en compte dans les lignes d'alimentation électrique utilitaire. Si la génératrice sera connectée à un renforcement du système électrique, consultez votre fournisseur local d'électricité ou un électricien qualifié. Les connexions doivent isoler la puissance de la génératrice de courant secteur et se conformer à toutes les lois et codes.

⚠ MISE EN GARDE

Ne faites pas fonctionner un appareil lorsqu'il est branché dans la prise 12 V CC.

Une exposition prolongée aux gaz d'échappement du moteur peut causer des blessures graves ou la mort.

⚠ MISE EN GARDE

Pendant le chargement d'un dispositif, ne placez rien à côté de l'échappement de la génératrice. La chaleur extrême provoquée par l'échappement peut endommager l'appareil et provoquer un risque d'incendie.

FONCTIONNEMENT

Prise 12 V CC

La prise 12 V CC peut être utilisée avec le chargeur USB et le câble de charge fournis et les autres fiches de style automobile 12 V CC offertes sur le marché. La prise 12V CC n'est pas réglementée et peut endommager certains produits. Assurez-vous que l'écart de tension d'entrée de l'accessoire soit d'au moins 12 à 21 V CC. Lors de l'utilisation de la prise CC, tournez le commutateur de mode économique en position « ARRÊT ».

! ATTENTION

Ne pas démarrer le véhicule lorsque le câble de charge de la batterie est connecté et que la génératrice est en marche. Cela ne donnera pas à la batterie un surplus de puissance. Le véhicule ou la génératrice peut être endommagé. Chargez uniquement des batteries au plomb ventilées. Les autres types de batteries peuvent exploser et causer des blessures ou des dommages.

REMARQUE

Assurez-vous que tous les appareils électriques, y compris les lignes et les connecteurs sont en bon état avant la connexion à la génératrice.

Prise 12 V CC – charge de batterie

1. Avant de brancher le câble de charge de batterie à une batterie installée dans un véhicule, débranchez le câble de mise à la terre de la batterie du véhicule de la borne négative (-).
2. Branchez le câble de charge de batterie dans la prise CC de la génératrice.
3. Connectez le fil de charge de batterie rouge (+) à la borne rouge (+) de la batterie.
4. Connectez le fil de charge de batterie noir (-) à la borne noire (-) de la batterie.
5. Démarrez la génératrice.

Important : la prise 12 V CC doit être utilisée SEULEMENT avec le câble de charge de batterie 12 V CC fourni. La prise 12 V CC n'est pas réglementée et endommagera les autres produits 12 V CC. Lors de l'utilisation de la prise 12 V CC, tournez le commutateur de mode économique en position « ARRÊT ». Assurez-vous que tous les appareils électriques incluant les connexions en ligne et branchées soient en bon état avant de les brancher à la génératrice.

REMARQUE

Si le moteur ne sera pas utilisé durant une période de deux (2) semaines ou plus, consultez la section Entreposage pour le rangement adéquat du moteur et du carburant.

Pour arrêter le moteur

1. Éteignez et débranchez toutes les charges électriques. Ne démarrez pas ni n'arrêtez la génératrice si des appareils électriques sont branchés ou allumés.

2. Laissez la génératrice tourner sans charge pendant plusieurs minutes afin de stabiliser les températures internes du moteur et de la génératrice.
3. Tournez la vanne de carburant sur « OFF » (fermeture).
4. Laissez le moteur fonctionner jusqu'à ce que le carburant ait été complètement utilisé dans la conduite d'essence et le carburateur et que le manque de carburant ait arrêté le moteur. Cela prend habituellement quelques minutes.
5. Mettez l'interrupteur de démarrage sur « Off » (arrêt).
6. Tournez le levier de prise d'air pour carburant en position « Off » (fermeture).

Important : toujours s'assurer que la soupape de carburant et le commutateur du moteur et d'allumage soient en position « ARRÊT » lorsque le moteur n'est pas utilisé.

Ne pas surcharger la génératrice

Capacité

Suivez ces étapes simples pour calculer la puissance de fonctionnement et de démarrage selon les différentes utilisations envisagées.

1. Sélectionnez les appareils électriques que vous envisagez de faire fonctionner simultanément.
2. Calculez le nombre total de watts nécessaires au fonctionnement de ces appareils. Le chiffre obtenu correspond à la puissance nécessaire pour alimenter ces articles.
3. Déterminez la puissance de démarrage la plus élevée parmi tous les appareils identifiés lors de l'étape 1. Ajoutez ce chiffre au nombre calculé dans l'étape 2. La puissance de surtension correspond au nombre de watts supplémentaires nécessaires pour faire démarrer certains appareils électriques. Les étapes indiquées sous « Gestion de la consommation » permettent de s'assurer du démarrage d'un seul appareil à la fois.

Gestion de la consommation

Utilisez la formule suivante pour convertir la tension et l'ampérage en puissance :

$$\text{Volts} \times \text{ampères} = \text{watts}$$

Pour prolonger la durée de vie utile de la génératrice et de celle des appareils qui y sont branchés, suivez ces étapes pour ajouter des charges électriques :

1. Démarrez la génératrice sans aucune charge électrique.
2. Laissez le moteur tourner pendant plusieurs minutes pour qu'il se stabilise.
3. Branchez le premier appareil et mettez-le sous tension. Il est préférable de brancher en premier l'appareil ayant la plus lourde charge.
4. Laissez le moteur se stabiliser.
5. Branchez l'appareil suivant et mettez-le sous tension.
6. Laissez le moteur se stabiliser.
7. Reprenez les étapes 5 à 6 pour tout appareil supplémentaire.

REMARQUE

Ne dépassez jamais la capacité de la génératrice en ajoutant des charges.

Fonctionnement en surcharge

Le voyant indicateur de surcharge s'allumera lorsque la charge nominale est excédée. Lorsque la charge maximale est atteinte, le voyant clignotera et l'alimentation sera coupée aux prises après une brève période. Pour alimenter de nouveau, fermez le moteur, attendez que le voyant de surcharge s'éteigne et redémarrez la génératrice.

Le propriétaire ou l'utilisateur est tenu de s'acquitter de tout entretien périodique.

MISE EN GARDE

Ne faites jamais fonctionner une génératrice endommagée ou défectueuse.

MISE EN GARDE

Modifier le régulateur réglé en usine annulera la garantie.

MISE EN GARDE

Tout entretien inadéquat annule la garantie.

REMARQUE

L'entretien, le remplacement ou la réparation des dispositifs et systèmes antipollution peuvent être exécutés par un réparateur ou une entreprise de réparation de moteurs hors route.

Effectuez ponctuellement toutes les procédures d'entretien planifié. Corrigez tout problème avant de faire fonctionner la génératrice.

REMARQUE

Pour toute assistance concernant le service après-vente ou les pièces détachées, téléphonez à notre ligne d'assistance au **1-877-338-0999**.

ENTRETIEN ET ENTREPOSAGE

Entretien du moteur

Pour éviter tout démarrage accidentel, retirez le fil de contact de la bougie avant d'effectuer l'entretien.

Huile

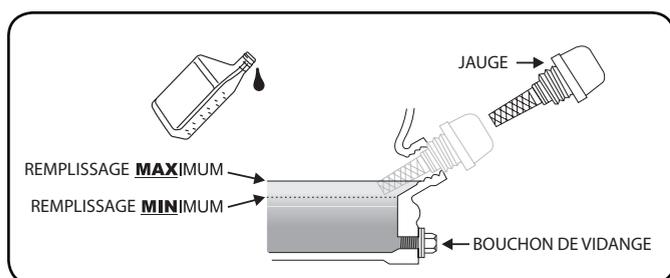
Changez l'huile lorsque le moteur est chaud. Référez-vous aux caractéristiques de l'huile afin de sélectionner le type d'huile correspondant à vos conditions de travail.

1. Placez la génératrice sur un banc de travail ou une table.
2. Desserrez la vis du couvercle et retirez le couvercle pour l'entretien.
3. Sortez le bouchon de caoutchouc de maintenance, de dessous la vis de vidange.
4. Retirez le boulon de 12 mm de vidange.
5. Laissez l'huile se vider complètement.
6. Ajoutez 0,6 L (0,6 pinte) d'huile et remettez le bouchon/la jauge du réservoir d'huile. **NE PAS REMPLIR.**

REMARQUE

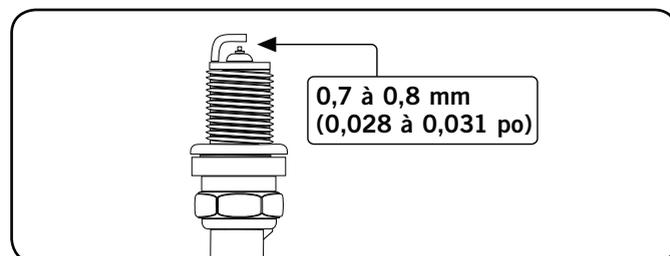
Une fois que l'huile a été ajoutée, faites une vérification visuelle pour vous assurer qu'il y ait un ou deux filets de vis avant qu'elle n'atteigne l'orifice de remplissage. Si vous utilisez la jauge pour vérifier le niveau d'huile, **NE PAS** visser le bouchon jaugeur.

7. Installez de nouveau le couvercle pour l'entretien et serrez la vis du couvercle.
8. Jetez l'huile usagée dans un centre de gestion des déchets approuvé.



Bougie d'allumage

1. Retirez le couvercle pour l'entretien.
2. Retirez le fil de la bougie.
3. Utilisez l'outil à bougie expédié avec la génératrice pour retirer la bougie.
4. Retirez la bougie.
5. Vérifiez l'électrode de la bougie. Elle doit être propre et non usée pour produire l'étincelle nécessaire à l'allumage.
6. Vérifiez que l'écartement de la bougie est de 0,7 à 0,8 mm (0,028 à 0,031 po).



7. Vissez délicatement la bougie dans le moteur.
8. Utilisez l'outil à bougie pour fixer solidement la bougie.
9. Remettez le fil de la bougie sur celle-ci.
10. Installez de nouveau le couvercle pour l'entretien de la bougie.

Filtre à air

1. Retirez le couvercle pour l'entretien.
2. Repérez le couvercle de plastique du filtre à air.
3. Déboîter la charnière de verrouillage sur le couvercle.
4. Retirez le vieux filtre.
5. Placez le nouveau filtre dans l'assemblage.
6. Réenclenchez la charnière sur le couvercle du filtre à air.
7. Installez de nouveau le couvercle pour l'entretien et serrez la vis du couvercle.

Nettoyage

! ATTENTION

NE vaporisez PAS d'eau sur le moteur.

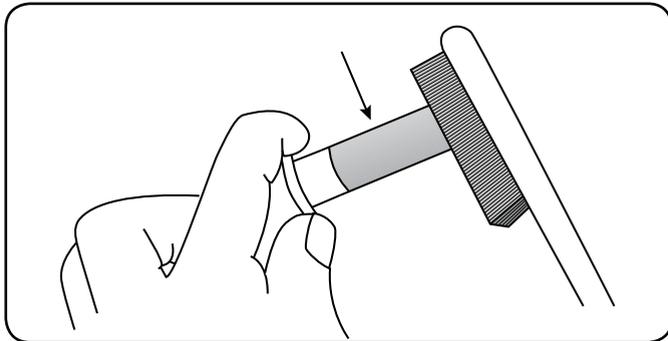
L'eau peut contaminer le circuit de carburant.

Utilisez un chiffon humide pour nettoyer les surfaces extérieures du moteur. Retirez la saleté et l'huile avec une brosse à poils souples.

Utilisez un compresseur d'air (1724 hPA/25 psi) pour retirer la poussière et les débris du moteur.

Pare-étincelles

1. Laissez le moteur refroidir complètement avant toute procédure d'entretien du pare-étincelles.
2. Retirez les (2) vis de fixation de la plaque de finition qui maintient l'extrémité du pare-étincelles sur le silencieux.
3. Retirez la grille du pare-étincelles.
4. Éliminez soigneusement les dépôts de carbone de la grille du pare-étincelles avec une brosse métallique.
5. Remplacez le pare-étincelles s'il a été endommagé.
6. Repositionnez le pare-étincelles dans le silencieux et fixez-le avec les trois vis.



! ATTENTION

L'omission de nettoyer le pare-étincelles réduira la performance du moteur.

Réglages

Le mélange air-carburant n'est pas réglable. L'altération du régulateur peut endommager votre génératrice ainsi que vos appareils électriques et annulera la garantie. CPE vous recommande de contacter notre ligne d'assistance téléphonique au **1-877-338-0999** pour tout autre besoin en matière réglage.

Calendrier d'entretien

Respectez les intervalles d'entretien indiqués dans le calendrier ci-dessous. Effectuez l'entretien de la génératrice plus fréquemment lorsqu'elle fonctionne dans des conditions difficiles.

Appelez notre service à la clientèle au **1-877-338-0999** pour obtenir l'adresse du concessionnaire agréé Champion Power le plus proche de chez vous pour tout entretien de la génératrice ou du moteur.

Toutes les 8 heures ou quotidiennement	
	Vérifier le niveau d'huile
	Nettoyer autour de l'admission d'air et du silencieux
Dans les 5 premières heures	
	Changer l'huile
Toutes les 50 heures ou chaque saison	
	Nettoyer le filtre à air
	Changer l'huile en cas d'utilisation avec des charges lourdes ou en milieu chaud
Toutes les 100 heures ou chaque saison	
	Changer l'huile
	Nettoyer ou recalibrer l'écartement de la bougie
	Vérifier ou ajuster le jeu de soupapes*
	Nettoyer le pare-étincelles
	Nettoyer le réservoir à carburant et le filtre*
Toutes les 250 heures	
	Nettoyer la chambre de combustion*
Tous les 3 ans	
	Changer les tuyaux de carburant

*À effectuer par des propriétaires expérimentés et bien informés ou des détaillants Champion Power Equipment autorisés.

ENTRETIEN ET ENTREPOSAGE

Entretien de la génératrice

Veillez à garder la génératrice propre et à la ranger correctement. Ne faites fonctionner l'unité que sur une surface plane et nivelée, dans un milieu propre et sec. N'exposez PAS l'unité à des conditions extrêmes ainsi qu'à un taux de poussière, saleté, humidité ou vapeurs corrosives excessif.

! ATTENTION

Nous DÉCONSEILLONS l'usage d'un tuyau d'arrosage pour nettoyer la génératrice.

L'eau peut pénétrer dans la génératrice par les événements d'aération et endommager ses enroulements.

Utilisez un chiffon humide pour nettoyer les surfaces extérieures de la génératrice.

Retirez la saleté et l'huile avec une brosse à poils souples.

Utilisez un compresseur d'air (1724 hPA/25 psi) pour retirer la poussière et les débris de la génératrice.

Vérifiez tous les événements d'aération et les bouches de refroidissement pour s'assurer qu'ils sont propres et sans obstruction.

Entreposage

La génératrice doit être démarrée au moins une fois tous les 14 jours et doit fonctionner pendant au moins 20 minutes. Pour l'entreposage à long terme, veuillez suivre ces instructions.

Entreposage de la génératrice

1. Ajoutez l'additif stabilisateur formulé correctement au réservoir.
2. Assurez-vous que tous les appareils sont débranchés de la génératrice.
3. Faites fonctionner la génératrice durant quelques minutes pour que le carburant traité circule dans les conduites d'essence et le carburateur.
4. Tournez la soupape de carburant en position « ARRÊT ».
5. Laissez la génératrice fonctionner jusqu'à ce que le manque de carburant ait arrêté le moteur. Cela prend habituellement quelques minutes.
6. La génératrice doit refroidir complètement avant tout nettoyage ou entreposage.
7. Enlevez le capuchon de bougie, puis tirez sur la poignée de recul 3 fois pour vidanger l'essence des gicleurs.
8. Changez l'huile moteur.
9. Retirez la bougie et versez environ une cuiller à soupe d'huile dans le cylindre. Faites tourner le moteur lentement pour répartir l'huile et lubrifier le cylindre.
10. Remettez la bougie.
11. Entrez l'appareil dans un endroit propre et sec, à l'abri de la lumière solaire directe.

⚠ DANGER

L'échappement de la génératrice contient du monoxyde de carbone, un gaz inodore et incolore.

Pour éviter un contact accidentel ou involontaire avec le démarreur de la génératrice pendant qu'elle est rangée, observez les précautions suivantes :

- **Lorsque vous rangez la génératrice pour de courtes périodes**, assurez-vous que le commutateur d'allumage et la valve de carburant sont en position **OFF**.

Caractéristiques du moteur

- Modèle YF166FD-33
- Cylindrée 171 cm³
- Type moteur quatre temps à soupape en tête
- Type de démarrage démarrage à rappel

Caractéristiques de la génératrice

- Modèle 75555i
- Puissance nominale continue 2 800 W
- Watts-crête 3 100 W
- Tension CA 120 V
- Phase unique
- Fréquence 60 Hz
- Capacité en carburant 6 L (1,6 gal.)
- Poids brut 43 kg (94,8 lb)
- Poids net 37,4 kg (82,5 lb)
- Hauteur 46,4 cm (18,3 po)
- Largeur 44 cm (17,3 po)
- Longueur 57 cm (22,4 po)

Carburant

La capacité en carburant est de 6 L (1,6 gal.).

Utilisez du carburant ordinaire sans plomb avec un taux d'octane minimum de 85 et une teneur en éthanol de moins de 10 % en volume.

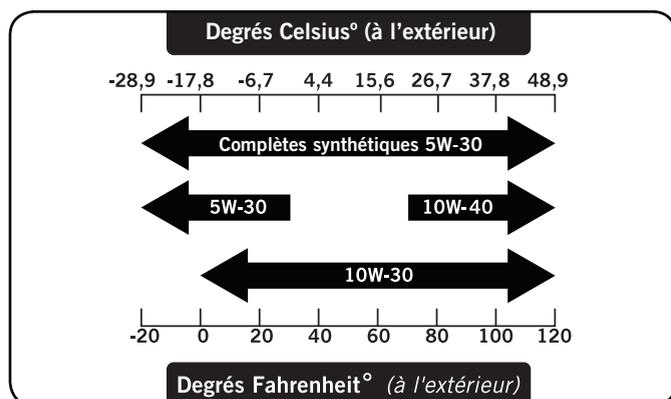
Huile

Utilisez de l'huile 10W-30 pour moteur.

La capacité en huile est de 0,6 L (0,6 pinte).

NE PAS REMPLIR

Veuillez vous référer au tableau ci-dessous pour les types d'huile recommandés pour la génératrice.



REMARQUE

La température affectera l'huile du moteur et sa performance. Changer le type d'huile à moteur utilisée selon les conditions atmosphériques afin de répondre aux besoins du moteur.

Bougies d'allumage

Bougies d'allumage du fabricant : NHSP F6RTC

Bougies d'allumage de remplacement : NGK BPR6ES ou équivalent

Vérifiez que l'écartement de la bougie est de 0,7 à 0,8 mm (0,028 à 0,031 po).

Jeu de soupapes

– Admission 0,06 à 0,12 mm (0,002 à 0,005 po)

– Échappement 0,08 à 0,14 mm (0,003 à 0,006 po)

Remarque : un bulletin technique concernant la procédure de réglage de la soupape est disponible au www.championpowerequipment.com.

Message important concernant la température

Voire la produit Champion Power Equipment est conçue et calibrée pour fonctionner en continu à la température ambiante jusqu'à 40 °C (104 °F). Lorsque votre produit est nécessaire de votre la produit peut fonctionner à des températures variant de -15 °C (5 °F) à 50 °C (122 °F) durant de courts laps de temps. Si la produit est exposée à des températures excédant ces limites durant l'entreposage, elle doit être ramenée à l'intérieur de ces écarts avant d'être utilisée. Dans tous les cas, la produit doit toujours être utilisée à l'extérieur, dans une zone bien aérée et éloignée des portes, fenêtres et autres trappes de ventilation.

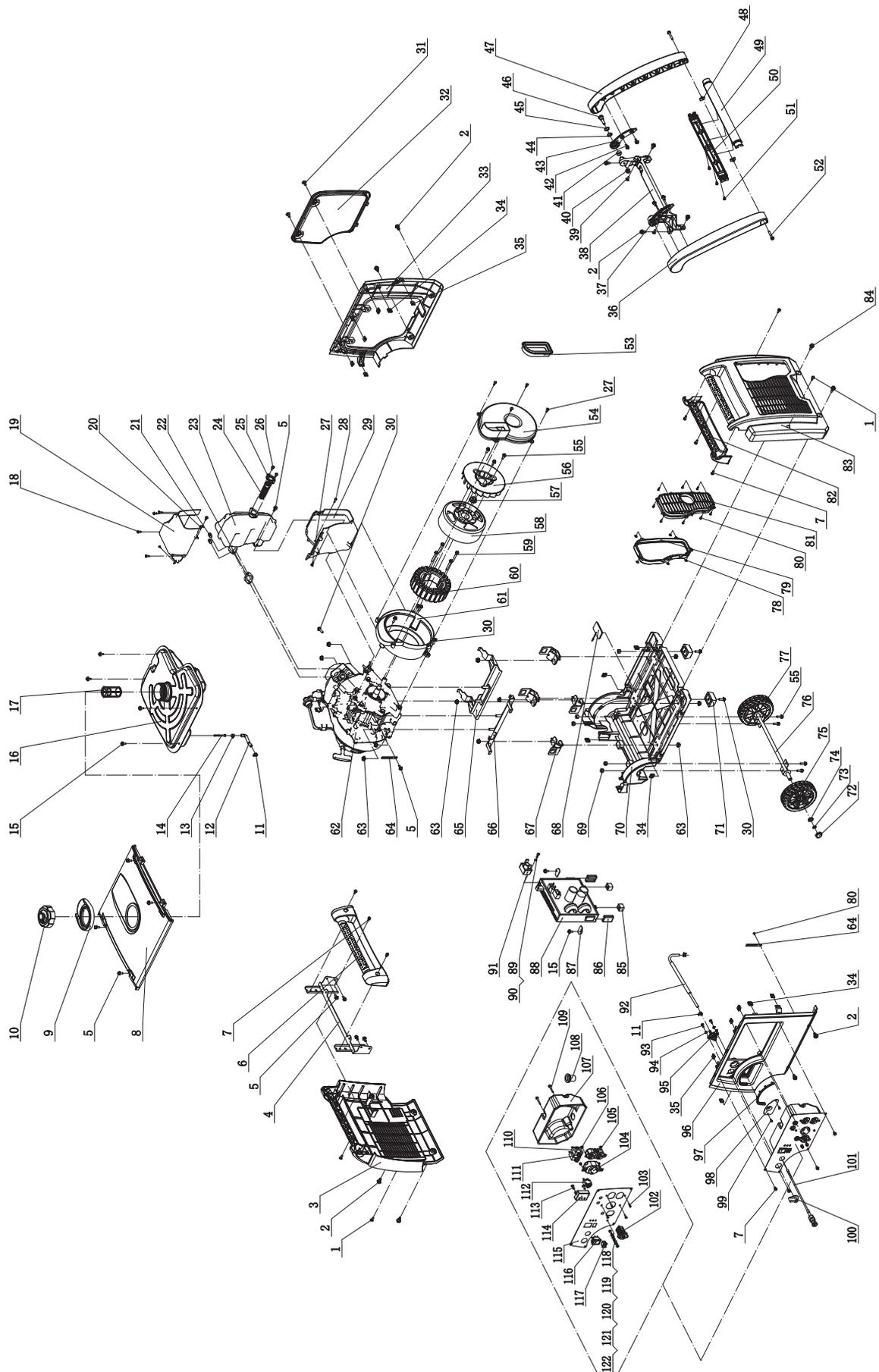
Avertissement Industrie Canada

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

- (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
- (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Diagramme des pièces

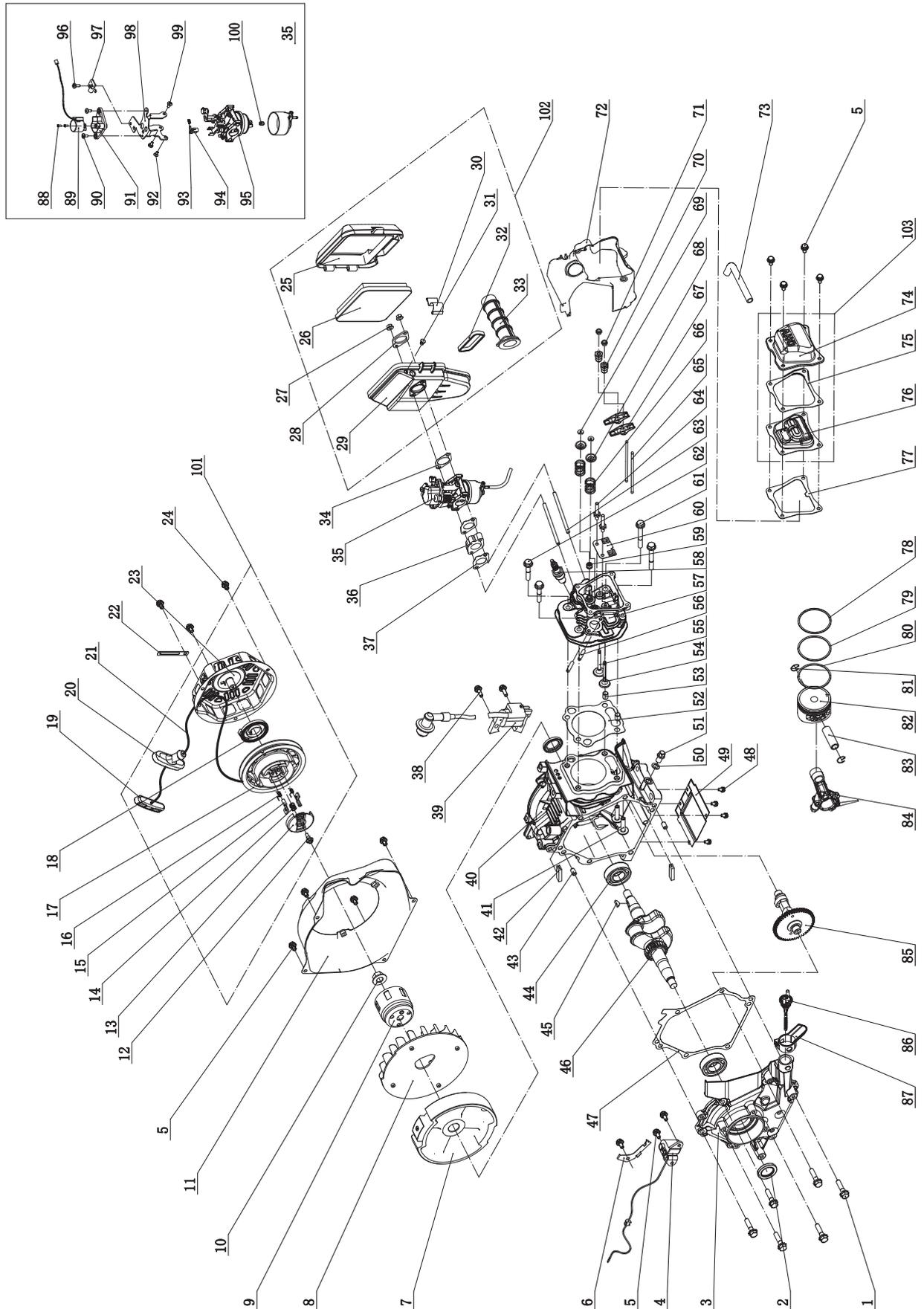


N°	N° de pièce	Description	Qté
1	1.9074.4.0516.1	Assemblée Vis Laveuse M5x16	4
2	2.08.052.1	Boulon (M6 x 16)	10
3	83.200200.01.2	Couvercle, gauche, noir	1
4	83.201600.03	Supporteur, gauche	1
5	1.5789.0612	Boulon à bride M6 X 12	10
6	83.200701.02.2	Poignée, gauche	1
7	1.9074.4.0512.1	Vis M5 x 12	11
8	83.200500.01.2	Couvercle supérieur, noir	1
9	83.200502.01	Déversoir, réservoir de carburant	1
10	83.070100.02	Bouchon de réservoir de carburant	1
11	2.06.016	Pince (Ø8,7x8)	3
12	83.070011.01	Tuyau, carburant	1
13	2.06.018	Pince (Ø10,5x8)	1
14	111.070300.01	Filtre à carburant	1
15	2.08.068.2	Bride boulons M5x13	6
16	83.071000.02	Réservoir de carburant	1
17	83.070300.01	Système de filtre à carburant	1
18	1.845.4216	Vis ST4,2x16	6
19	83.081400.01	Système de protecteur de silencieux, supérieur	1
20	83.081004.01	Contraction	1
21	2.02.001	Écrou (M6)	2
22	83.100001.01	Joint d'étanchéité, échappement	1
23	83.101100.01	Système de silencieux	1
24	46.101300.08	Système de pare-étincelles	1
25	46.101503.08	Plaque, pare-étincelles	1
26	1.9074.4.0514	Vis M5 x 14	2
27	1.845.4816	Vis ST4,8x16	6
28	1.845.4219	Vis ST4,2x19	1
29	83.081500.01	Système de protecteur de silencieux, inférieur	1
30	1.5789.0620	Bride boulons M6x20	6
31	2.08.055.1	Boulon, couvercle d'entretien M6x14	2
32	83.200402.01.2	Protecteur, couvercle arrière, noir	1
33	83.200401.01.2	Supporteur, couvercle arrière, noir	1
34	2.02.014	Écrou M6	12
35	2.02.010	Écrou M5	8
36	83.200701.03.2	Poignée, gauche, noir	1
37	83.200704.01.2	Support, gauche, noir	1
38	83.201600.05	Supporteur, droit	1
39	1.818.0614	Vis M6 x 14	2
40	1.6187.1.08	Écrou de blocage M8	2
41	2.13.001	Douille (Ø13,3xØ19,3x8)	2
42	1.5789.0612.1	Bride boulons M6x12	4
43	83.200704.02.2	Support, droit, noir	1
44	2.03.001	Douille (Ø13,3xØ19,3x2)	2
45	2.03.002	Rondelle (Ø13 x Ø20 x 2,5)	2
46	2.08.002	Boulon (M8 x 28)	2
47	83.200701.04.2	Poignée, droite, noir	1
48	2.02.002	Écrou (M6)	2
49	83.200705.01.2	Poignée supérieure, noir	1
50	83.200705.02.2	Poignée inférieure, noir	1
51	1.9074.3.0512.1	Vis M5 x 12	3
52	1.5789.0635.1	Boulon à bride M6 x 35	2
53	83.190006.01	Manchon de caoutchouc, couvercle d'extrémité	1
54	83.190003.01	couvercle d'extrémité de génératrice	1
55	1.5789.0615	Boulon à bride M6 x 15	7
56	83.190001.01	Ventilateur de génératrice	1
57	2.02.006	Écrou (M14 x 1,5)	1
58	83.191100.01	Système de rotor	1
59	1.5789.0645	Boulon à bride M6 x 45	4
60	83.191200.10	Assemblée stator, Cu, DC12V, CSA	1
61	83.190002.01	Couvercle d'extrémité, moteur	1

N°	N° de pièce	Description	Qté
62	83.402	Moteur	1
63	1.6177.1.08	Bride Écrou de blocage M8	12
64	2.05.050	Attache, fil, 100 mm	2
65	83.201600.02	Supporteur, gauche	1
66	83.201600.01	Supporteur, droit	1
67	83.201200.01	Support de moteur	4
68	83.200607.01	Fiche	1
69	1.6182.06	Écrou de blocage M6	6
70	83.200601.01.2	Composant de réglage de base, noir	1
71	83.201400.01	Caoutchouc	2
72	83.201702.01	Fiche, roue	2
73	1.894.1.12	Anneau de retenue Ø12	2
74	1.848.12	Rondelle Ø12	2
75	83.201701.01	Roue, gauche	1
76	83.201500.01	Axe	1
77	83.201701.02	Roue, droite	1
78	83.200305.01	Pastille à ressort	5
79	83.200304.01	Manchon de joint de caoutchouc	1
80	1.845.3595	Vis ST3,5 x 9,5	8
81	83.200303.01.2	Couvercle, silencieux droit, noir	1
82	83.200701.01.2	Poignée, droite, noir	1
83	83.200302.01.2	Couvercle, côté droit, noir	1
84	2.08.075.1	Boulon M6x20	2
85	81.220002.00	Caoutchouc de montage, unité de commande	2
86	81.220001.00	Protecteur, unité de commande	2
87	83.220003.01	Contraction, contrôleur	2
88	83.221000.01	Unité de commande (120 V / 60 Hz)	1
89	1.5783.0520	Boulon M5 x 20	1
90	1.93.05	Rondelle de ressort Ø5	1
91	5.1800.003	Redresseur	1
92	83.070011.02	Tuyau, carburant	1
93	1.845.4819	Vis ST4,8 x 19	2
94	1.97.1.05	Rondelle Ø5	2
95	83.070400.01	Robinet	1
96	83.200101.01.2	Couvercle avant, noir	1
97	83.200106.01	Protecteur	1
98	83.061200.01.2	Guide, cordon, noir	1
99	1.823.0408	Vis M4 x 8	2
100	83.070001.01	Bouchon de carburant	1
101	83.130200.01	Système d'étrangleur	1
102	5.1110.005	Prise (12 V CC)	1
103	1.9074.4.0414.1	Assemblée Vis Laveuse M4x14	4
104	5.1120.023	Réceptacle L5-30R	1
105	5.1120.027	Réceptacle 5-20R, duplex	1
106	1.6177.1.04.1	Bride Écrou de blocage M4	4
107	83.210002.01	Boîte de commande	1
108	122.210003.01	Chemise, boîte de commande	1
109	1.9074.1.0535.2	Vis M5 x 35	2
110	5.1210.920	A.C 20A Disjoncteur, bouton-poussoir	1
111	5.1210.925	A.C 25A Disjoncteur, bouton-poussoir	1
112	5.1200.110.1	Disjoncteur (10A)	1
113	1.818.0514.3	Vis M5 x 14	2
114	83.210016.00	Limiteur de vitesse	1
115	83.01.12.45	Panneau de commande, jaune	1
116	5.1000.002.1	contacteur d'allumage	1
117	5.1010.001.1	Commutateur de économique	1
118	1.5783.0520.3	Boulon M5 x 20	1
119	1.862.05	Rondelle frein Ø5	1
120	1.97.1.05.3	Rondelle Ø5	2
121	1.6170.05.3	Écrou M5	2
122	1.93.05.3	Rondelle de ressort Ø5	1

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Diagramme des pièces du moteur

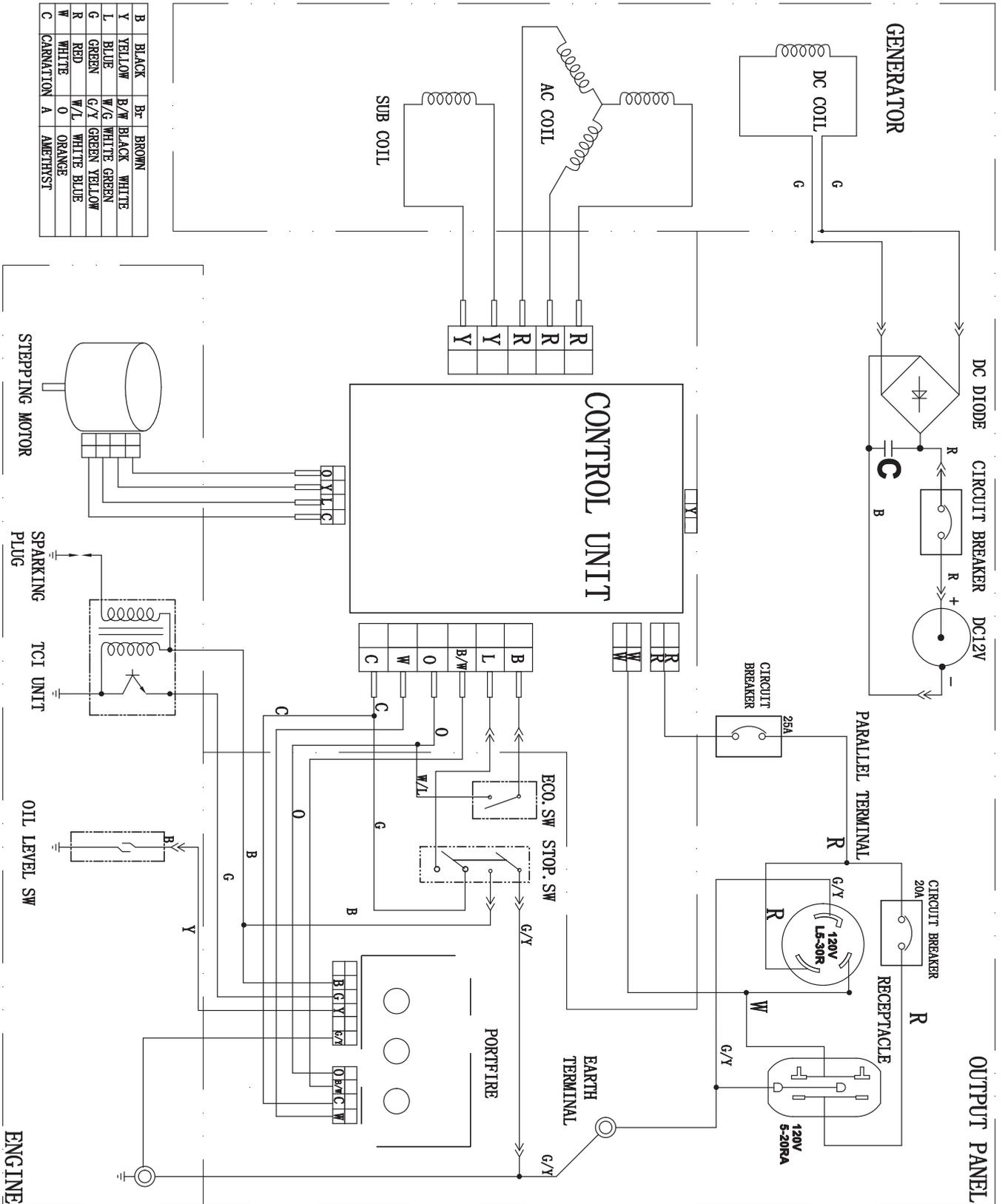


N°	N° de pièce	Description	Qté
1	1.5789.0835	Boulon à bride M8 x 35	6
2	2.11.014	Joint d'huile (Ø25xØ40x7)	2
3	83.030007.01	Couvercle, carter du moteur	1
4	83.127000.01	Capteur de niveau d'huile	1
5	1.5789.0612	Boulon à bride M6 x 12	11
6	83.030010.01	Plaque, bobine	1
7	83.120100.01	Volant	1
8	83.080001.01	Ventilateur de refroidissement	1
9	83.060001.01	Poulie, démarreur	1
10	2.02.006	Écrou M14 x 1,5	1
11	83.080100.01.2	Couvercle de ventilateur, noir	1
12	45.060008.00	Vis, guide de cliquet	1
13	45.060007.00	Guide de cliquet	1
14	45.060009.00	Ressort, guide de cliquet	1
15	45.060002.00	Cliquet de démarreur (fer)	2
16	45.060003.00	Ressort, cliquet	2
17	21.061001.01	Bobine du lanceur à rappel	1
18	21.061005.00	Ressort de lanceur à rappel	1
19	81.061010.01	Bouton de cordon	1
20	81.061006.00	Prise, démarreur	1
21	2.10.001	Cordon (Ø4x1570)	1
22	2.05.050	pince de câble, 100 mm	1
23	83.061100.01.2	Couvercle de lanceur à rappel, noir	1
24	1.5789.0608	Boulon à bride M6 x 8	3
25	83.091200.01	Couvercle, filtre à air	1
26	83.091300.01	Élément, filtre à air	1
27	1.6177.1.06	Bride Écrou de blocage M6	2
28	83.090001.01	Bride	1
29	83.091100.01	Base, filtre à air	1
30	83.091006.01	Boucle	1
31	83.091008.01	Accumulation	1
32	83.091002.02	Joint	1
33	83.090004.01	Tuyau, filtre à air	1
34	83.130004.01	Joint d'étanchéité, filtre à air	1
35	83.130000.01	Carburateur, système	1
36	83.130001.01	Isolateur, carburateur	1
37	83.130002.01	Joint d'étanchéité, isolateur	2
38	1.5789.0620	Boulon à bride M6 x 20	2
39	83.123000.01	Bobine d'allumage	1
40	83.030100.01	Carter	1
41	83.040013.01	Élévateur, soupape	2
42	83.030013.01	Bande d'étanchéité, couvercle de carter	2
43	2.04.002	Goupille (Ø8x14)	2
44	1.276.6205	Engrenage 6205	2
45	2.14.017	Clavette-disque (4 x 6,5 x 16)	1
46	83.050100.01	Vilebrequin	1
47	83.030008.01	Joint d'étanchéité, couvercle du carter	1
48	1.9074.4.0510	Vis M5 x 10	4
49	83.080014.01	Plaque de guidage d'air	1
50	2.03.016	Rondelle, boulon de vidange (Ø10xØ16x1,5)	1
51	2.08.037	Boulon, vidange (M10x1,25x25)	1
52	83.030009.01	Joint d'étanchéité, tête de cylindre	1
53	2.04.003	Goupille (Ø10x14)	2
54	83.040006.01	Soupape, échappement	1

N°	N° de pièce	Description	Qté
55	83.040002.01	Soupape, admission	1
56	2.01.017	Boulon fileté (M6 x 32)	2
57	83.010100.01	Tête de cylindre	1
58	2.15.002	Bougie (F6RTC)	1
59	83.040017.01	Joint d'huile, soupape	1
60	83.040004.01	Plaque de guidage, tige de culbuteur	1
61	1.5789.0865	Boulon à bride M8 x 65	2
62	1.5789.0845	Boulon à bride M8 x 45	2
63	2.01.020	Boulon fileté (M6 x 97)	2
64	83.040010.01	Boulon, culbuteur	2
65	83.040005.01	Tige de culbuteur	2
66	83.040003.01	Ressort, soupape	2
67	83.040009.01	Culbuteur, soupape d'admission	2
68	83.040001.01	Dispositif de retenue, ressort de soupape	2
69	83.040014.01	Soupape, pince	2
70	21.040020.00	Écrou de réglage, soupape	2
71	21.040021.00	Contre-écrou	2
72	83.080200.01	Défecteur d'air, cylindre	1
73	23.020001.01	Reniflard	1
74	83.021101.01	Couvercle, tête de cylindre	1
75	83.021001.01	Joint d'étanchéité, élément de tête de cylindre	1
76	83.021200.01	Composant d'élément, couvercle de tête	1
77	83.020002.01	Joint d'étanchéité, couvercle de tête de cylindre	1
78	83.050301.01	Anneau, premier piston	1
79	83.050302.01	Anneau, deuxième piston	1
80	83.050303.01	Anneau, huile	1
81	2.09.002	Clavette (Ø16 x Ø1)	2
82	83.050005.01	Piston	1
83	83.050003.01	Axe de piston	1
84	83.050200.01	Bielle	1
85	83.040100.01	Arbre à came	1
86	83.031000.01	Système de jauge d'huile	1
87	83.030035.01	Mamelon d'huile	1
88	1.818.0306	Vis M3 x 6	2
89	81.132200.00	Système de Moteur de pas	1
90	1.9074.1.0408	Vis M4 x 8	2
91	82.132100.00	Base de moteur de pas	1
92	1.819.0508	Vis M5 x 8	1
93	81.130010.00	Ressort, connecteur	1
94	81.130008.00	Connecteur, axe de soupape d'étrangleur	1
95	83.131000.01 83.131000.03	Carburateur	1
96	1.9074.3.0512	Vis M5 x 12	1
97	81.130007.00	Plaque à pince, ligne de commande d'étrangleur	1
98	83.130005.01	Support, moteur de pas	1
99	1.9074.3.0508	Vis M5 x 8	2
100	83.131017.01	Gicleur principal régulier	1
101	83.061000.01	Système de lanceur	1
102	83.091000.01	Système de filtre à air	1
103	83.021000.01	Couvercle de tête de cylindre	1

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Diagramme de câblage



Problème	Cause	Solution
La génératrice ne démarre pas	Pas de carburant	Ajouter de l'essence
	Bougie d'allumage défectueuse	Changer la bougie
	Unité chargée pendant le démarrage	Retirer la charge de l'appareil
La génératrice refuse de démarrer; la génératrice démarre, mais fonctionne mal	Niveau d'huile bas	Remplir le carter au niveau adéquat. Mettre la génératrice sur une surface plane et de niveau
	Échappement en mauvaise position	Ajuster l'échappement
	Fil de la bougie non raccordé	Fixer le fil à la bougie
La génératrice s'éteint pendant le fonctionnement	Manque de carburant	Remplir le réservoir à carburant
	Niveau d'huile bas	Remplir le carter jusqu'au niveau adéquat. Placer la génératrice sur une surface plane et de niveau
La génératrice ne parvient pas à fournir une puissance suffisante ou surchauffe	La génératrice est en surcharge	Revoir et ajuster la charge. Voir « Gestion de la consommation »
	Aération insuffisante	Vérifier qu'il n'y a pas d'obstruction dans l'entrée d'air. Aller dans une zone bien aérée
Il n'y a pas de sortie c.a.	Raccordement défectueux du câble	Vérifier tous les branchements
	Le dispositif connecté est défectueux	Remplacer le dispositif défectueux
	Le disjoncteur est déclenché	Réenclencher le disjoncteur
	Câblage lâche	Inspecter et serrer les montages électriques
	Autre	Utiliser la ligne d'assistance
Déclenchement répété du disjoncteur	Surcharge	Revoir et ajuster la charge. Voir « Gestion de la consommation »
	Cordons ou matériel défectueux	Vérifier si les fils sont endommagés, dénudés ou effilochés. Remplacer le dispositif défectueux

Pour du soutien technique complémentaire :

Service technique

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h (HNP, HAP)

Ligne sans frais : 1-877-338-0999

tech@championpowerequipment.com

GARANTIE

GARANTIE*

CHAMPION POWER EQUIPMENT
GARANTIE LIMITÉE DE DEUX (2) ANS

Conditions de la garantie

Champion Power Equipment (CPE) activera cette garantie dès réception de la carte d'enregistrement de la garantie et d'une preuve d'achat telle que la copie du reçu de caisse de l'un des détaillants CPE.

Veuillez soumettre votre carte d'enregistrement ainsi que votre reçu dans les dix (10) jours qui suivent la date d'achat.

Garantie de réparation et de remplacement

CPE garantit à l'acheteur original que les composants mécaniques et électriques seront exempts de défauts de matériau et de fabrication pour une période d'un an (pièces et main-d'œuvre) à partir de la date d'achat initiale et de 180 jours (pièces et main-d'œuvre) pour un usage commercial et industriel. Les frais de transport du produit pour réparation ou remplacement en vertu de cette garantie sont de la seule responsabilité de l'acheteur. Cette garantie n'est valable que pour l'acheteur initial et n'est pas transférable.

Ne pas rapporter le produit sur le lieu d'achat

Communiquez avec le soutien technique et CPE diagnostiquera tout problème par téléphone ou par courriel. Si le problème ne peut être résolu de cette manière, CPE autorisera, à sa discrétion, l'évaluation, la réparation ou le remplacement de la pièce ou du composant défectueux dans un centre de services CPE. CPE vous fournira un numéro de cas dans le cadre du service de garantie. Veuillez le conserver pour référence ultérieure. Les réparations ou remplacements effectués sans autorisation préalable, ou dans un établissement de réparations non autorisé, ne sont pas couverts par cette garantie.

Exclusions de la garantie

Cette garantie ne couvrira pas les réparations et équipements suivants :

Usure normale

Les produits contenant des composants mécaniques ou électriques doivent faire l'objet d'un entretien périodique pour bien fonctionner. Cette garantie ne couvre pas les réparations quand l'usure normale a épuisé la durée de vie utile d'une pièce ou de l'équipement complet.

Installation, utilisation et entretien

Cette garantie ne s'appliquera pas aux pièces et/ou à la main-d'œuvre s'il appert que le produit a été mal utilisé, a manqué d'entretien, a fait l'objet d'un accident, ou encore s'il a été malmené, chargé au-delà des limites du produit, modifié, mal installé ou mal connecté à un composant électrique. L'entretien normal n'est pas couvert par cette garantie. Il n'est pas nécessaire qu'il soit effectué à un établissement ou par une personne autorisée par CPE.

Autres exclusions

Cette garantie exclut :

- les défauts apparents portant notamment sur la peinture et les décalques, etc.,
- les accessoires tels que les housses de rangement,
- les défauts dus à des catastrophes naturelles et autres événements majeurs au-delà du contrôle du fabricant,
- les problèmes causés par des pièces autres que celles de Champion Power Equipment.

Le cas échéant, cette garantie ne s'applique pas aux produits utilisés comme source électrique de base pour remplacer les services publics.

Limites de la garantie implicite et des dommages indirects

Champion Power Equipment décline toute obligation en matière de réclamations concernant le temps perdu, l'utilisation de ce produit, le fret ou toute autre réclamation secondaire ou indirecte découlant de l'utilisation de ce produit par quiconque. CETTE GARANTIE ET LES GARANTIES CI-JOINTES DES SYSTÈMES ANTIPOLLUTION DE L'EPA DES ÉTATS-UNIS, CARB ET/OU ECCC (SI APPLICABLES) REMPLACENT TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER.

Les produits fournis en remplacement seront soumis à la garantie du produit original. La durée de la garantie du produit échangé sera calculée en fonction de la date d'achat du produit original. Cette garantie vous donne certains droits, lesquels peuvent varier d'un état ou d'une province à l'autre. Il se peut que vous ayez des droits autres que ceux qui sont énoncés dans la garantie, selon votre état ou votre province.

Coordonnées

Adresse

Champion Power Equipment, Inc.
Service à la clientèle
12039 Smith Ave.
Santa Fe Springs, CA 90670 É.-U.
www.championpowerequipment.com

Service à la clientèle

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h (HNP, HAP)
Ligne sans frais : 1-877-338-0999
info@championpowerequipment.com
N° télécopieur : 1-562-236-9429

Service technique

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h (HNP, HAP)
Ligne sans frais : 1-877-338-0999
tech@championpowerequipment.com

*Sauf indication contraire dans une des garanties de système antipollution suivantes (si applicable) pour les systèmes antipollution : U.S. Environment Protection Agency (EPA), California Air Resources Board (CARB) et/ou Environnement et Changement climatique Canada (ECCC).

**Champion Power Equipment, Inc (CPE) et Environnement et
Changement climatique Canada (ECCC)
Garantie du système de contrôle de l'émission**

Votre moteur Champion Power Equipment (CPE) est conforme aux règlements d' Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) sur l'émission.

DROITS ET OBLIGATIONS DE LA GARANTIE :

CPE est heureuse d'expliquer la garantie des systèmes de contrôle de l'émission liée à votre petit moteur hors-route 2016. Les nouveaux moteurs doivent être désignés, construits et équipés au moment de la vente de façon à se conformer aux règlements d' Environnement et Changement climatique Canada en matière de petits moteurs hors-route. CPE doit garantir le système de contrôle de l'émission sur votre petit moteur hors-route durant la période inscrite plus bas dans la mesure où il ne fait l'objet d'aucun abus, négligence, modification non approuvée ou entretien inadéquat.

Le système de contrôle de l'émission peut inclure des pièces telles que le carburateur, le système d'injection de carburant, le système d'allumage, le convertisseur catalytique et les conduites d'essence. Les tuyaux, courroies, connecteurs et autres systèmes liés à l'émission peuvent également être inclus. En cas de défectuosité garantie, CPE réparera votre petit moteur hors-route sans frais, incluant le diagnostic, les pièces et la main-d'œuvre.

COUVERTURE DE LA GARANTIE DU FABRICANT DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ÉMISSION :

Le système de contrôle de l'émission est garanti durant deux ans sous réserve des dispositions établies plus bas. Si, durant la période de garantie, les matériaux ou la fabrication de la pièce liée à l'émission s'avéraient défectueux, la pièce sera réparée ou remplacée par CPE.

RESPONSABILITÉ DU DÉTENTEUR DE LA GARANTIE :

À titre de propriétaire d'un petit moteur hors-route, vous êtes responsable de l'entretien prescrit dans le Guide d'utilisation. CPE recommande de conserver tous les reçus couvrant l'entretien de votre petit moteur hors-route mais CPE ne peut réfuter la garantie uniquement sur la base du manque de reçus ou de votre défaut d'effectuer tous les entretiens prescrits.

À titre de propriétaire d'un petit moteur hors-route, vous devez être conscient que CPE pourrait réfuter la couverture de la garantie si votre petit moteur hors-route ou une de ses pièces fait défaut suite à l'abus, la négligence, un mauvais entretien ou des modifications non approuvées.

Vous avez la responsabilité de présenter votre petit moteur hors-route à un centre de service CPE autorisé, un détaillant CPE ou CPE, Santa Fe Springs, CA, États-Unis dès que le problème survient. Les réparations en garantie devraient être effectuées dans un délai raisonnable et ne pas excéder 30 jours.

Pour toute question sur les droits et responsabilités reliés à la garantie, veuillez communiquer avec :

Champion Power Equipment, Inc.
Service à la clientèle
12039 Smith Ave.
Santa Fe Springs, CA 90670
États-Unis
Tél. : 1-877-338-0999
tech@championpowerequipment.com

GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ÉMISSION

Les dispositions particulières suivantes ont trait à la couverture de la Garantie du système de contrôle de l'émission.

Garantie du système de contrôle de l'émission (Garantie SCE) :

1. APPLICABILITÉ : la période de la garantie SCE débutera à la date où le nouveau moteur ou l'équipement est livré à son acheteur initial et final et se poursuivra durant les 24 mois consécutifs.

2. COUVERTURE DE LA GARANTIE GÉNÉRALE SUR LES ÉMISSIONS

CPE garantit à l'acheteur initial et final du nouveau moteur ou de l'équipement et de tout acheteur subséquent que chacun de ses petits moteurs hors-route est :

a. conçu, fabriqué et équipé pour se conformer au moment de la vente à tous les règlements en vigueur de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999 (LCPE 1999).

b. exempt de tout défaut de matériaux et de fabrication pouvant causer la panne d'une pièce garantie identique à tous les niveaux à la pièce décrite dans l'application du fabricant du moteur pour fins de certification durant une période de deux ans.

3. LA GARANTIE SUR LES PIÈCES LIÉES À L'ÉMISSION SERA INTERPRÉTÉE COMME SUIT :

a. Toute pièce garantie ne devant pas être remplacée en vertu d'un entretien prévu selon le Guide d'utilisation, sera couverte pour la période de garantie SCE établie. Si une telle pièce fait défaut durant la période de garantie SCE, elle sera réparée ou remplacée par CPE selon la sous-section «d» ci-dessous. Ladite pièce réparée ou remplacée en vertu de la garantie SCE sera couverte pour le reste de la période de garantie SCE.

b. Toute pièce garantie et liée à l'émission devant uniquement faire l'objet d'une inspection régulière tel que stipulé dans le Guide d'utilisation sera couverte pour la période de garantie SCE. Un énoncé dans les directives écrites à l'effet que la pièce doit être «réparée ou remplacée au besoin» ne réduira pas la période de garantie SCE. Ladite pièce réparée ou remplacée en vertu de la garantie SCE sera couverte pour le reste de la période de garantie SCE.

c. Toute pièce garantie et liée à l'émission qui doit faire l'objet d'un remplacement dans le cadre d'un entretien requis selon le Guide d'utilisation sera couverte pour la période de temps antérieure au premier remplacement prévu. Si la pièce fait défaut avant le premier remplacement prévu, la pièce sera réparée ou remplacée par CPE selon la sous-section «d» plus bas. Ladite pièce liée aux émissions et réparée ou remplacée en vertu de la garantie SCE sera couverte pour le reste de la période de garantie SCE avant le premier remplacement prévu pour cette pièce reliée à l'émission.

d. La réparation ou le remplacement de toute pièce garantie liée à l'émission en vertu de la présente garantie SCE sera effectué sans frais au propriétaire dans un centre de service CPE autorisé.

e. Le propriétaire n'aura pas à payer les frais de main-d'œuvre de diagnostique qui mène à la conclusion qu'une pièce couverte par la garantie SCE est effectivement défectueuse dans la mesure où un tel travail de diagnostique est effectué dans un centre de service CPE autorisé.

f. CPE sera responsable des dommages aux composants originaux du moteur ou aux modifications approuvées, présumés être causés par le défaut d'une pièce liée à l'émission et couverte par la garantie SCE.

g. Durant toute la période de garantie SCE, CPE demeurera fournisseur des pièces garanties liées à l'émission suffisantes pour répondre à la demande prévue pour de telles pièces.

h. Toute pièce liée à l'émission approuvée et autorisée par CPE peut être utilisée lors de tout entretien ou réparation en garantie SCE et sans frais pour le propriétaire. Une telle utilisation ne réduira pas l'obligation en vertu de la garantie de CPE.

i. Des ajouts ou pièces modifiées non approuvés ne peuvent être utilisés pour modifier ou réparer un moteur CPE. Une telle utilisation annule la présente garantie SCE et constituera un motif suffisant pour réfuter toute réclamation en vertu de la garantie SCE. CPE ne sera pas responsable en vertu des présentes pour tout défaut des pièces garanties d'un moteur CPE causé par l'utilisation de tels ajouts ou pièces modifiées non approuvés.

LES PIÈCES LIÉES À L'ÉMISSION INCLUENT LES PIÈCES SUIVANTES : (utiliser les parties de la liste applicable au moteur)

Systèmes couverts par la présente garantie	Description des pièces
Système de dosage du carburant	Régulateur de carburant, carburateur et pièces internes
Système d'induction d'air	Filtre à air, tubulure d'admission
Système d'allumage	Bougie et pièces, système d'allumage électromagnétique
Système d'échappement	Tubulure d'échappement, convertisseur catalytique
Pièces diverses	Tubulures, raccords, dispositifs d'étanchéité, joints statiques et pinces associés aux systèmes mentionnés.

POUR OBTENIR UN SERVICE EN GARANTIE :

Vous devez apporter votre moteur CPE ou le produit sur lequel il est installé avec votre carte d'enregistrement de garantie ou une autre preuve de la date d'achat originale, à vos frais, chez un détaillant Champion Power Equipment autorisé à vendre et assurer l'entretien de ce produit CPE par Champion Power Equipment, Inc. durant les heures normales d'ouverture. Les réclamations de réparation ou d'ajustement identifiées comme causées uniquement par des défauts de fabrication ou de matériaux ne seront pas réfutées parce que le moteur n'a pas fait l'objet d'un entretien ou d'une utilisation adéquate.

Pour toute question sur les droits et responsabilités de la garantie ou pour bénéficier d'un service garanti, écrire ou communiquer avec le service à la clientèle de Champion Power Equipment, Inc. à :

**Champion Power Equipment, Inc.
12039 Smith Ave.
Santa Fe Springs, CA 90670
États-Unis
1-877-338-0999
Attention : Service à la clientèle
tech@championpowerequipment.com**